

TROPHÉE MARCEL CHASSAGNY

2015-2016

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales (Vade-Mecum Sportif 2015). Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I) CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **POUR LES CLUBS:**

Epreuve ouverte aux Clubs invités par le Club de CHIBERTA

- **POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES :**

1) LES JOUEURS DOIVENT:

- a) Être licenciés du Club qu'ils représentent ou en passe de l'être pour l'année suivante
- b) Répondre aux exigences des Règles du Statut Amateur.

Note :

- Aucun joueur ne pourra changer d'équipe à l'exception du passage d'une équipe de deuxième division vers une équipe de première division du même club. Dans ce cas le joueur ne pourra plus rejouer en deuxième division.
- Chaque division ne doit comporter qu'une équipe par club.

2) HANDICAP PRIS EN COMPTE

Phase de Qualification:

L'index du jour des rencontres, tel que figurant à cette date dans RMS.

Phase Finale

L'index au 1^{er} février 2016 tel que figurant à cette date dans RMS.

II) DIVISIONS

Divisions 2015 / 2016

1^{ère} Division:

Arcangues - Biarritz 1 - Bordelais - Chantaco 1 - Chiberta 1 - Hossegor 1 - Moliets - La Nivelle 1 - Pau 1 - Seignosse 1

2^{ème} Division :

Artiguelouve - Biarritz 2 - Chantaco 2 - Chiberta 2 - Hossegor 2 - Makila - Mont de Marsan - La Nivelle 2 - Pau 2 - Seignosse 2

III) FORME DE JEU

1) PHASE DE QUALIFICATION

6 simples / Stroke-Play / 18 trous par journée.
3 journées de qualifications, sur 3 parcours différents

Les 5 meilleurs scores du jour sont retenus.

Classement par points comme suit :

	1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division
1 ^{ère} place :	10 points	10 points
2 ^{ème} place :	9 points	9 points
3 ^{ème} place :	8 points	8 points
4 ^{ème} place :	7 points	7 points
5 ^{ème} place :	6 points	6 points
6 ^{ème} place :	5 points	5 points
7 ^{ème} place :	4 points	4 points
8 ^{ème} place :	3 points	3 points
9 ^{ème} place :	2 points	2 points
10 ^{ème} place :	1 point	1 point

Total des 3 journées :

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour les phases finales (1v4, 2v3) qui se disputeront en *Match-Play*.

En cas d'égalité entre les équipes, le départage se fera sur le cumul des cartes non prises en compte, puis le cumul des meilleures cartes puis celui des secondes meilleures cartes.

Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score, elle est considérée comme ayant le plus mauvais score par rapport aux autres.

En 1^{ère} Division l'équipe à la 10^{ème} place au classement descend en 2^{ème} Division et l'équipe de 2^{ème} Division gagnante du Trophée monte en 1^{ère} Division, sauf si cette équipe représente un club déjà en 1^{ère} Division.

Dans le cas où les deux équipes finalistes de 2^{ème} Division sont représentées en 1^{ère} Division, l'équipe demie finaliste la mieux classée à l'issue des qualifications accédera à la 1^{ère} Division.

L'ordre de jeu pour les qualifications est libre.

La **liste des joueurs devra être transmise le mercredi au golf de Chiberta par mail** afin d'éditer les cartes de scores.

Il est donné la possibilité à chaque club de faire jouer un 7^{ème} joueur, hors compétition pour entraînement.

Un roulement d'affectation des parcours par divisions sera établi en fonction des clubs désirants recevoir ces phases qualificatives.

LES RÉSULTATS SERONT CENTRALISÉS
AU GOLF DE CHIBERTA **IMPÉRATIVEMENT**
APRÈS CHAQUE RENCONTRE PAR FAX AU 05.59.52.51.11
OU PAR MAIL À : sportif@golfchiberta.com

2) PHASE FINALE

Le tableau de match-play de la phase finale sera établi d'après le classement des équipes dans la qualification comme suit:

1^{ère} DIVISION: $\begin{matrix} 1^{\text{er}} & \text{V} & 4^{\text{ème}} \\ 2^{\text{nd}} & \text{V} & 3^{\text{ème}} \end{matrix}$

2^{ème} DIVISION: $\begin{matrix} 1^{\text{er}} & \text{V} & 4^{\text{ème}} \\ 2^{\text{nd}} & \text{V} & 3^{\text{ème}} \end{matrix}$

Forme de jeu : 3 Foursomes et 6 Simples sur 18 trous.

Aucun match ne pourra être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce qu'un des camps le gagne, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les capitaines remettront la feuille des matchs au secrétariat au plus tard 15 mn avant l'heure officielle du premier départ.
L'ordre de jeu en Match-Play est libre.

Pour le reste voir le règlement général sur le VADE-MECUM Sportif 2015

Equipier absent : voir règlement général (Vademecum 2015) V-3/ 3-5

« Lorsqu'un foursome est forfait ou lorsque l'un des équipiers est absent, ou, en simple, lorsque l'un des équipiers est forfait ou absent, le match est perdu. Les équipiers disqualifiés, forfaits ou absents pour les foursomes restent éligibles pour jouer les simples.

Note : dans le cas où la fiche "ordre de jeu des foursomes", "ordre de jeu des simples" ou "ordre de jeu forme réduite" n'est pas complète, la mention « absent » doit être inscrite sur la fiche d'ordre de jeu à la ou aux dernières places.

Si un capitaine fait figurer sur la feuille de match un joueur dont il sait pertinemment qu'il ne pourra pas être présent, le Comité de l'épreuve pourra prononcer une sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification de l'équipe ».

En cas d'intempérie, le Golf de Chiberta se réserve la possibilité de faire jouer les phases finales en formule réduite :

- 1 Foursome et 4 Simples

IV) DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

1) COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Les représentants de chaque Club font partie du Comité de l'épreuve.

Golf d'ARCANGUES
Golf de BIARRITZ
Golf de CHIBERTA
Golf BORDELAIS
Golf de CHANTACO
Golf d'HOSSEGOR
MAKILA Golf Club
Golf de MOLIETS
Golf de MONT DE MARSAN
Golf de La NIVELLE
PAU Golf Club
Golf de PAU ARTIGUELOUVE
Golf de SEIGNOSSE

Ces représentants sont responsables des rencontres qualificatives se déroulant sur leur terrain.

Le Comité se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition.

2) MARQUES DE DEPART

Marques blanches.

3) TROPHEES.

Trophées offerts aux équipes finalistes de chaque Division.